

## naine par un cours de gym .



ortifs de l'Amicale laïque ont bien envie de reprendre les cours.

i gym, qui va les remettre en forme pour au moins, la semaine. La rentrée vient de se faire après la coupure estivale et, en professionnelle qu'elle est, Anise Bazin va leur faire reprendre en douceur un rythme sportif qui convient à chacune et chacun.

Le président Marc Girard est heureux de recevoir

quelques nouveaux adhérents à qui il remet les imprimés nécessaires pour officialiser leur arrivée et leur permettre de faire de la gym en toute sécurité. Il n'y a pas de temps à perdre pour commencer la séance, le gymnase devant être libéré dès 10 h 30 pour les élèves du collège Jean-Rostand. ■

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ■

Le conseil municipal se réunira exceptionnellement dans la grande salle des fêtes, le lundi 30 septembre à 20 h 30. Ordre du jour : approbation du compte rendu du dernier conseil municipal du 16 juillet ; présentation du projet de transfert de l'eau à la Com'com' et son incidence sur le coût des factures d'eau ; vote sur la destination de l'excédent budgétaire du budget communal de l'eau 2019 pour le garder au budget communal ou pour le transférer à la com'com' ? Votes des indemnités au trésorier payeur de 451,88 €, de la taxe d'aménagement municipal, des tarifs municipaux 2020 (cantine, garderie, location salles des fêtes etc.). Vote sur le rapport de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées à la com'com) ; vote pour la mise de la refacturation du coût des transports scolaires aux administrés en trois fois ; délibération pour déterminer la durée et le montant des acquisitions des biens acquis sur l'année 2019 pour le budget de l'eau ; décision modificative budget principal ; décision modificative budget de l'eau ; délibération pour l'annulation des avances de charges pour les logements locatifs. ■